Institut de Formation en Droit Social de Paris

IFDSP

Fondamentaux du droit du travail

Les élus du Comité Social et Économique (CSE) comptent désormais parmi leurs missions celle de présenter à l'employeur les réclamations individuelles et collectives des salariés.

L'exercice de cette mission impose aux élus de maîtriser les principaux aspects des relations individuelles de travail afin d'obtenir de l'employeur des réponses précises et adéquates à leurs demandes et d'en mesurer la pertinence.

L'IFDSP a spécialement conçu cette formation de trois jours pour permettre aux élus d'acquérir un socle de connaissances juridiques essentielles à l'exercice de leurs mandats en retraçant les différentes étapes de la relation de travail, de la formation du contrat à sa rupture.

Fort d'une équipe de formateurs expérimentés aux profils complémentaires, l'IFDSP conçoit et adapte ses formations dans le souci constant d'apporter aux élus non seulement les apports théoriques nécessaires à l'exercice de leurs missions mais aussi d'intégrer une forte dimension pratique, appropriée à leur contexte.

Durée : 3 jours (21 heures)

Public : Membres du CSE

Pré-requis : Aucun pré-requis n'est nécessaire

Objectifs de la formation

- **Identifier** les principaux aspects du droit des relations individuelles de travail afin de porter les réclamations des salariés et notamment :
  - **Déterminer** la ou les règles de droit applicable(s) à une situation donnée
  - **Identifier** les enjeux de la période d'essai
  - **Comparer** les principaux types de contrat de travail
  - **Apprécier** la validité des principales clauses du contrat de travail
  - **Différencier** modification du contrat et changement des conditions de travail
  - **Analyser** les différentes composantes de la rémunération
  - **Identifier** le cadre légal et conventionnel applicable en matière de temps de travail
  - **Apprécier** la légalité d'une procédure disciplinaire
  - **Apprécier** les conséquences financières des différentes ruptures du contrat de travail
  - **Déterminer** la juridiction compétente en cas de litige

Programme détaillé de la formation

- **Les sources du droit du travail**
  - Les sources propres au droit du travail
  - L'articulation des normes
- **La formation du contrat de travail**
  - Les règles encadrant le recrutement des salariés
  - La période d'essai : conditions, durée et rupture
  - Les différents types de contrat de travail
  - Les principales clauses du contrat de travail
- **L'exécution du contrat de travail**
  - Les principales règles applicables en matière de temps de travail
  - Les principales règles applicables en matière de rémunération
  - Les évènements affectant l'exécution du contrat de travail
    - Modification du contrat et changement des conditions de travail
    - Suspensions du contrat de travail
    - Changement de la situation juridique de l'employeur

- Pouvoirs de l'employeur et droits des salariés
  - La discipline dans l'entreprise : le pouvoir disciplinaire de l'employeur et ses limites
  - Les droits et libertés de la personne au travail

- **Les ruptures du contrat de travail**
  - Les ruptures à l'initiative de l'employeur
  - Les ruptures à l'initiative du salarié
  - La rupture conventionnelle
  - Les effets de la rupture du contrat de travail

- **Le contentieux de la relation de travail**
  - Les acteurs du droit du travail
  - Les juridictions du travail
  - Le déroulement d'un contentieux prud'homal

Méthodes pédagogiques de la formation

- Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, vidéos, conseils …)
- Méthode interrogative (Quiz, QCM, …)
- Méthode coactive (débats, travaux en sous-groupe, cas pratiques, atelier …)

Évaluations

- Évaluation pré-formative (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- Évaluation de satisfaction à chaud
- Évaluation à froid des effets de la formation

L’IFDSP à vos côtés

L’IFDSP attache une importance toute particulière à l’environnement économique et social des entreprises et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes particulières des participants.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter.

Responsable administratif et financier
David LANFRANCHI

david.lanfranchi@ifdsp.fr
Tél 06.66.05.02.53

Directrice pédagogique
Lucie-Lou PIGNOT

lucielou.pignot@ifdsp.fr
Tél 07.86.48.27.10

Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : www.ifdsp.fr

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés composée d'Universitaires, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Praticiens du droit reconnus, nos formateurs sont sensibilisés aux techniques d'animation et à l'usage des outils numériques pour favoriser les apprentissages.

Rejoignez-nous !

Institut de Formation en Droit Social de Paris – IFDSP /// Société coopérative et participative
RCS Paris 828 195 933 00027 /// Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755581075 auprès du préfet de région d'Ile de France